

À propos de la section allemande

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **36 (1907)**

Heft 6

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A PROPOS DE LA SECTION ALLEMANDE

Les *Pædagogische Blätter* annoncent à leurs lecteurs la récente décision, que vient de prendre le Conseil d'Etat, d'établir à Haute-riive une section allemande. L'article commence par le significatif appel : *Fortschritt, vorwärts*, en avant pour le progrès !

Depuis longtemps, dit l'auteur, M. le Directeur de l'Instruction publique avait en vue la réalisation de ce projet, auquel il tenait beaucoup, comme à une amélioration nécessaire. La décision a été bien pesée et bien mûrie ; si même l'autorité supérieure a tardé un peu de la prendre, c'est à cause de la dépense relativement considérable, qu'elle exigera. Mais au dessus de l'intérêt financier, il y a la considération du bien général de l'instruction primaire. C'est un fait que dans la partie allemande du canton, le manque d'instituteurs va en augmentant.

L'auteur pense qu'il n'en est pas de même pour la partie française. C'est une erreur, que je me permets de relever. Là aussi le recrutement devient de plus en plus difficile ; toutes ces années, il est très insuffisant ; et si à l'Ecole normale, le corps enseignant n'arrive pas à tous les résultats désirables, cela provient en grande partie de la triste nécessité, dans laquelle il se trouve de falloir admettre des jeunes gens insuffisamment préparés, sans instruction secondaire, à peine pourvus du bagage intellectuel, qu'ils peuvent avoir à la sortie de l'école primaire.

L'auteur de l'article signale ensuite l'une des causes pour lesquelles le recrutement laisse à désirer. De nos jours, la jeunesse studieuse est attirée par les professions plus lucratives que celle de l'enseignement. Entre autres, on a une prédilection spéciale pour le service des postes et des chemins de fer. Dans ces situations, l'avancement est plus facile, plus rapide, accompagné de moins de déboires et de difficultés. Si un malheur arrive, la Compagnie d'assurance accourt à votre aide, comme à celle de la femme et des enfants. Ces avantages sont appréciables ; ils ont même des séductions, auxquelles il est difficile de résister, à moins qu'on soit retenu dans l'enseignement par un goût général, irrésistible, propre aux disciples de Pestalozzi. Il est juste toutefois de reconnaître que parmi les instituteurs de la Singine les désertions ne sont pas très fréquentes, ni très nombreuses.

Telle est la principale raison du petit nombre d'aspirants instituteurs, que fournit ce district. Comme il ne peut pas se suffire à lui-même, il faut recourir aux services de maîtres venus du dehors. Cet état de choses présente quelques avantages, mais

il a surtout des inconvénients. Parfois, il arrive qu'un étranger est mieux apprécié qu'un indigène ; il peut aussi apporter des lumières nouvelles, des rajeunissements désirables au sein du corps enseignant, où il prend place ; plus fréquemment, après s'être implanté et avoir rendu des services, quand il a réussi à attirer par ses succès les regards du public, il dit un adieu regrettable aux populations, au milieu desquelles il a travaillé, pour aller occuper ailleurs un poste préférable et mieux rétribué. De cette manière, les Fribourgeois sont frustrés dans leurs espérances.

La nouvelle organisation ne manquera pas de parer un peu à ce très réel inconvénient. Aussi, est-elle saluée avec joie de toute la population allemande de la Singine et en particulier de tous les amis de l'instruction primaire.

Jusqu'à présent, les aspirants instituteurs allaient demander leur formation aux écoles normales de Rickenbach et de Zoug. A cet effet, ils recevaient une subvention de l'Etat. Sur les mêmes bancs de classe, il se nouait de touchantes relations entre instituteurs fribourgeois et étrangers ; ces rapports de bienveillance et d'amitié étaient parfois aussi durables que la vie elle-même : on en voit des preuves et des exemples cette année à l'occasion des fêtes jubilaires de Schwyz. Mais cet exode des Singinois dans les cantons allemands présentait aussi de nombreux inconvénients ; il les empêchait notamment d'apprendre le français, dont la connaissance est indispensable dans un pays comme celui de Fribourg, où cette langue est parlée par la majorité des habitants.

J. F.

Bilan géographique de l'année 1906

(Suite.)

AFRIQUE

EN GUINÉE FRANÇAISE, le chemin de fer de Konacry se continue lentement vers Kouroussa, sur le haut Niger, d'où la navigation régulière est possible en chalands jusqu'à Bamako. — Dans la COTE D'IVOIRE, la ligne d'Abidjean, parallèle au Comoe et traversant, comme la précédente, une large zone de forêts inextricables, reliera Bingerville, le nouveau chef-lieu, près du littoral, à l'interland de Kong et, plus tard, à la ligne de Bamako Say. — Au DAHOMEY, celle de Kotonou à Abomey s'avance vers le bas Niger.